

LIVRE BLANC
www.phenixrh.fr

BUDGETS DE FORMATION

5 raisons
d'en profiter
pour booster
mon activité



PHENIXRH

De la compétence naît la performance

La formation professionnelle, c'est près de 32 milliards d'euros et des entreprises qui participent à hauteur de 44 %.

Aujourd'hui, elle est devenue incontournable pour la survie des entreprises.

Former ses collaborateurs, c'est leur permettre d'évoluer au sein des équipes, c'est donner plus de compétences à son entreprise, c'est apporter plus de dynamisme à son développement. De plus en plus de chefs d'entreprise en sont conscients. Pourtant, on constate de fortes réticences à mettre en place un véritable plan de formation, en particulier dans les petites et moyennes entreprises...

Alors, qu'est-ce qui vous empêche d'utiliser vos budgets de formation ?

Découvrez dans ce livre blanc 5 bonnes raisons de profiter des budgets de formation pour booster votre activité !

A large, stylized orange quotation mark icon consisting of two curved shapes facing each other, positioned at the top left of the page.

**Je ne sais pas
de quoi il s'agit !**

01

Vous cotisez déjà et vous avez des droits !

En France, les cotisations pour la formation professionnelle sont obligatoires pour tous les employeurs. Comme leur montant est beaucoup plus faible que les autres cotisations, vous avez souvent tendance à les oublier, à ne pas les connaître. Pourtant, vous cotisez et cela vous ouvre des droits. Ces droits peuvent vous permettre de former vos collaborateurs pour les rendre plus performants ou plus adaptés à leurs missions. Pour le plus grand bien de votre entreprise !

par exemple...

1% en 2018

Taux de contribution à la formation professionnelle pour une entreprise de plus de 11 salariés.

Evelyne gagne 1600 € brut/mois soit 19 200 €/an. L'entreprise a cotisé 1 % de son salaire annuel, soit 192 €. Pourtant, elle a pu bénéficier d'une formation d'un montant de 3000 € sans rien avoir à payer.

Eveline, vendeuse

Evelyne, vendeuse depuis 12 ans dans une boutique de vêtements, a pu se former à la gestion d'un site internet pour prendre en charge le poste de webmaster dans l'entreprise, à mi-temps. C'est une belle possibilité d'évolution pour elle car ce sont de nouvelles compétences qui valorisent son expérience. Et cette formation n'a rien coûté à l'entreprise !

A large, stylized orange quotation mark icon consisting of two curved shapes facing each other, positioned on the left side of the page.

**Je ne me sens
pas concerné !**

02

Des fonds importants sont disponibles...

Et tout le monde y a droit ! Même les TPE, les commerçants et les professions libérales. Ce dispositif n'est pas réservé aux grandes entreprises. Et c'est justement parce que beaucoup d'entreprises ne pensent pas à faire valoir leurs droits que les fonds de formation sont si importants ! Ce serait dommage de ne pas en profiter !

par exemple...

Aujourd'hui, il existe un OPCA par branche d'activité (soit environ 200 OPCA) auprès desquels vous cotisez. Bien qu'après la réforme, les cotisations seront collectées par l'URSSAF, les OPCA seront toujours les référents pour les contrats d'apprentissage et les contrats pro.

Plus d'informations sur la formation professionnelle :

- ▶ <http://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/>
- ▶ www.phenixrh.fr



Philippe, électricien

Philippe, électricien et gérant de sa TPE a pu embaucher Thomas en contrat de professionnalisation en faisant appel à son OPCA, qui a pris en charge les frais de formation du jeune homme. C'est un très bon moyen pour Philippe de former Thomas à ses propres méthodes de travail, tout en faisant des économies pour l'entreprise !

A large, stylized orange quotation mark icon consisting of two curved shapes facing each other.

**Je n'en ai
pas besoin !**

03

Former coûte moins cher qu'embaucher.

Former pour faire évoluer, c'est éviter une nouvelle embauche en confiant de nouvelles tâches à un collaborateur déjà présent et déjà opérationnel. Former pour responsabiliser, c'est s'assurer une meilleure implication des collaborateurs dans la vie de l'entreprise. Former pour motiver, c'est permettre à ses collaborateurs de mettre leur dynamisme au service de l'entreprise. Et toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, ont besoin de l'énergie de tous les collaborateurs !

par exemple...

Faire appel à un cabinet de recrutement représente environ 10 à 15 % du salaire annuel de la personne recherchée. Ajouter à ça le temps d'intégration du nouvel embauché, le coût d'un recrutement est très élevé.

Au contraire, une formation ne coûte rien, même le salaire est pris en charge à partir du 5^e jour de formation et les compétences sont exploitables dès la fin de celle-ci.



C'est ce que vous coûtera une formation !

Carole, graphiste

Carole, graphiste dans une agence de communication a pu se former à l'animation vidéo 3D. Maintenant qu'elle a acquis cette compétence, plus besoin de faire appel à des prestataires externes, toutes les compétences sont centralisées en interne ! C'est un gain de temps et d'argent pour son employeur qui a gagné une nouvelle compétence sans embaucher.



“

**Je trouve cela
trop compliqué !**

04

Vous pouvez vous faire accompagner !

Bien entendu, les formations doivent être agréées, il conviendra de bien choisir l'organisme de formation et quelques critères sont à retenir. Les OPCA qui gèrent vos cotisations et valident les plans de formation sont également là pour vous accompagner dans la constitution de vos dossiers. Mais surtout, pourquoi ne pas vous faire accompagner par des professionnels dans toutes ces démarches ?

par exemple...

L'externalisation de la formation (ou outsourcing) représente aujourd'hui une évolution de 15% sur le marché. De plus en plus d'entreprises font appel à des prestataires extérieurs pour répondre à ce besoin croissant. C'est un gain de temps et d'argent.

15%

d'évolution pour
l'outsourcing

Georges, dirigeant d'une TPE

Georges est dirigeant d'une TPE industrielle de cinq salariés. Ces collaborateurs sont soudeurs mais aucun n'a la qualification de soudeur inox. Le métier étant pénurique et le recrutement d'un tel profil étant trop onéreux, Georges est obligé de refuser des clients.

*Il a fait appel à un professionnel de l'externalisation de la formation qui lui a organisé la formation pour un de ses collaborateurs. **Georges n'a eu à s'occuper de rien.** Aujourd'hui, il a développé de nouveaux marchés grâce à l'obtention de cette nouvelle compétence.*



“

**Je n'ai pas
le temps de
le gérer !**

05

Ces démarches peuvent être déléguées !

Tenter de comprendre le fonctionnement des procédures, se pencher sur les obligations légales, engager des actions logiques pour le développement de son entreprise... tout cela demande du temps, de l'investissement et de l'énergie. Pourtant, rien n'est plus simple que de choisir une formation et d'inscrire son collaborateur à un programme de formation ! D'autant plus que vous pouvez complètement déléguer ces démarches à des professionnels de la formation.

par exemple...

Vous cherchez des informations concernant la mise en place d'un plan de formation ? Nous vous conseillons :

- ▶ <https://www.opcalia.com/dispositifs-de-formation/plan-de-formation>
- ▶ Notre blog mis à jour régulièrement www.phenixrh.fr

Emilie, responsable RH

Emilie est responsable RH dans une PME d'une centaine de salariés. La mise en place des formations représente 60 % de son temps de travail (formation sécurité, habilitation, évolution des compétences des collaborateurs, etc.). Elle se sent frustrée de ne pas pouvoir développer d'autres aspects de son métier moins administratifs.

Elle a alors l'idée de faire appel à un professionnel de l'externalisation de la formation. Aujourd'hui, en se dégageant ce temps, elle peut se consacrer pleinement à son cœur de métier et développer les axes d'amélioration au sein de son entreprise.



Conclusion

Il y a de nombreuses bonnes raisons pour mettre en place un plan de formation dans votre entreprise :

- ▶ pour répondre aux normes de sécurité
- ▶ parce qu'un salarié et un dirigeant formés travaillent en sécurité
- ▶ pour obtenir un label qui permettra de pérenniser votre activité
- ▶ parce que former votre personnel, c'est développer votre entreprise
- ▶ parce qu'un salarié formé est un salarié impliqué et donc épanoui dans son travail
- ▶ parce qu'un travail bien fait, c'est une plus grande satisfaction client, une augmentation de son chiffre d'affaire et donc de sa marge



Vous avez besoin d'aide ?

Phénix RH propose aux TPE, PME et PMI un nouveau concept d'accompagnement qui va vous permettre de structurer votre plan de formation en accord avec les besoins de l'entreprise.

Nous allons vous faciliter toutes les démarches administratives, vous conseiller sur le choix des organismes de formation et surtout vous aider à utiliser les budgets de formation comme des leviers de croissance pour votre entreprise.

pour nous contacter...



PHENIXRH

Cécile Moisset

tél. + 33 6 81 35 79 89

contact@phenixrh.fr

La Crochère - 73340 Aillon-le-Vieux

www.phenixrh.fr